

>> INFORMATIONS DE RENTRÉE 2026-2027

24 juillet 2026



Avant d'entrer dans les détails des inscriptions, nous vous invitons à prendre le temps de relire ci-dessous, avec votre enfant ces valeurs qui font le scoutisme.

En effet, le scoutisme n'est pas une activité extrascolaire supplémentaire, mais bien l'adhésion à un projet à vivre tous ensemble, toute l'année et au camp.

En m'inscrivant chez les Scouts et Guides de France de la Guillotière, moi, jeune, famille de jeune, cheftaine ou chef, équipier de groupe, je souhaite :

ÊTRE ACTIF

Le Scoutisme, c'est avant tout participer, c'est par l'action qu'on apprend les choses, et pas en regardant les autres faire. Les jeunes sont encouragés à développer leur autonomie, à avoir des projets et à les mener à bien. Ils sont appelés à se mettre au service des autres et participent à la construction d'un monde de justice et de paix.

ÊTRE DIGNE DE CONFIANCE

Être scout, c'est faire de son mieux pour être quelqu'un sur qui on peut compter, quelqu'un qui tient parole. A chaque tranche d'âge, le jeune s'engage, par sa promesse, à faire de son mieux pour progresser, guidé par la loi scout.

APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Respecter les autres, être bienveillant, partager, prendre la parole et exprimer son point de vue en acceptant celui des autres... Les scouts cherchent à vivre en société de manière harmonieuse, fraternelle et solidaire.

HABITER AUTREMENT LA PLANÈTE

Protéger la nature, agir pour que chacun puisse vivre dignement aujourd'hui et demain, c'est un axe fort d'engagement pour les Scouts et Guides de France et pour notre groupe.

ÊTRE CURIEUX DE DIEU

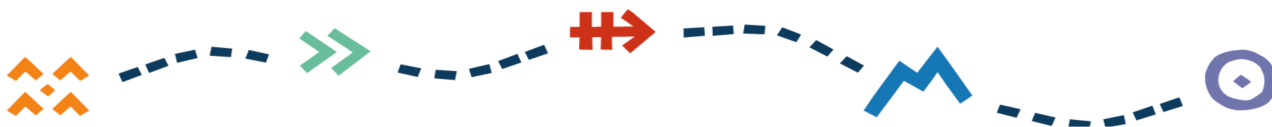
Respectueux du cheminement spirituel de chacun, ouvert à tous sans distinction de croyance, le mouvement propose de découvrir et de vivre l'Évangile. Chaque membre du groupe scout, croyant ou non, est invité à être témoin de la foi des chrétiens pour grandir dans sa relation à soi, aux autres et à Dieu.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
Facebook, Twitter, Instagram, YouTube icons



1. INSCRIPTION MODE D'EMPLOI

Comme l'année dernière, toutes les réinscriptions se feront en ligne.



Un mail vous sera envoyé début septembre, vous permettant d'accéder au portail d'inscription. Vous pourrez alors renouveler l'inscription de votre enfant et, si besoin, inscrire un nouvel enfant rejoignant les Scouts et Guides de France cette année.

Le paiement pourra être effectué une fois toutes les inscriptions finalisées. Plusieurs options s'offrent à vous :

-> Par carte bancaire (à privilégier) : vous serez redirigé vers une interface sécurisée pour effectuer le paiement en ligne.

-> Par chèque, espèces ou chèques vacances (dans la limite de 1/3 du montant total) :

- Vous recevrez un mail récapitulatif du montant à régler.
- Le règlement devra être remis aux responsables de groupe les **11 septembre 2026 en fin de journée (pour les réinscriptions) ou 12 septembre 2026 en matinée (pour les nouveaux)** .
- Le paiement peut être échelonné en plusieurs fois :
 - Un premier chèque encaissé en septembre correspondant à l'adhésion nationale
 - Le solde en deux chèques maximum, encaissés avant mars 2027
 - Merci de préciser les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques.

⚠ Ces facilités de paiement n'ouvrent pas droit à remboursement en cas d'abandon des activités en cours d'année

POUR LES FAMILLES DEJA INSCRITES EN 2025/2026



Nous vous attendons au local du Groupe, sous l'Eglise Saint-Michel 45 avenue Berthelot, **vendredi 11 septembre 2026 entre 18h et 20h.**

Merci de venir avec les **pièces suivantes, indispensables** pour valider l'inscription de votre (vos) enfant(s):

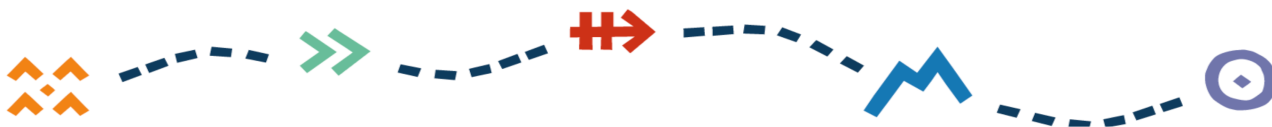
1. **La participation financière** pour l'ensemble des enfants inscrits (par chèque, espèces ou 1/3 en chèques Vacances) si non réglée en ligne
2. **La ou les fiche(s) sanitaire(s) de liaison, année 2026-2027 complétées et signées** (Oui, nous savons que c'est un peu fastidieux et que vous venez de remplir celle des camps... mais ce document est indispensable pour l'année !)
3. Une **copie** du (des) **carnet(s) de vaccination**
4. La **charte des parents signée**

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr



En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler Diane PAILLET ([06 81 36 47 21](tel:0681364721)), secrétaire du Groupe.

POUR LES NOUVELLES FAMILLES



Nous vous attendons ensuite au local du Groupe, sous l'Eglise Saint- Michel 45 avenue Berthelot, le **samedi 12 septembre 2025 de 9h30 à 12h.**

Merci de venir avec les pièces suivantes, indispensables pour valider l'inscription de votre (vos) enfant(s):

1. Le **bulletin d'adhésion rempli**
2. La **participation financière** pour l'ensemble des enfants inscrits (par chèques, espèces ou 1/3 en chèques Vacances) si non réglée en ligne
3. La ou les **fiche(s) sanitaire(s) de liaison, année 2026-2027 complétées et signées**
4. Une **copie** du (des) **carnet(s) de vaccination**
5. La **charte des parents signée**

En cas de besoin, n'hésitez pas à appeler Diane PAILLET ([06 81 36 47 21](tel:0681364721)), secrétaire du Groupe.

2. COTISATION, MODE D'EMPLOI

Comme les années précédentes, la cotisation couvre l'ensemble des activités prévues tout au long de l'année, à l'exception du camp d'été. Elle se décompose en deux parties :

⚡ La cotisation nationale à l'association SGDF

Cette part, dont le montant est fixé par décision de l'Assemblée Générale, est versée directement à l'échelon national de l'association. Elle ouvre droit à un reçu fiscal, permettant de déduire 66 % de son montant de l'impôt sur le revenu, conformément à la législation fiscale en vigueur.

⚡ La part dédiée au fonctionnement et aux activités d'année qui se décompose comme suit :

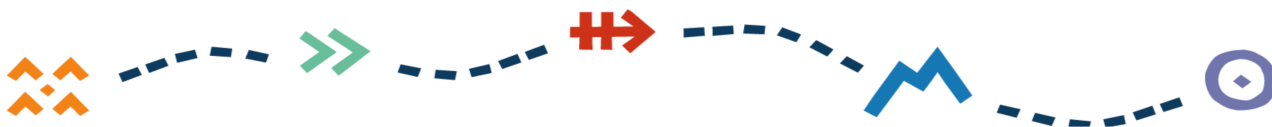
- Le fonctionnement de l'association SGDF par l'antenne nationale (36€/jeune) et par l'antenne territoriale (environ 5€/jeune)

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
f t i y



- Le fonctionnement du groupe (achat et réparation de matériel, location des locaux, formation des chefs, assemblées et évènements de groupe, communication...)
- Les frais d'activités des unités (farfadets, louveteaux, jeannettes, scouts, guides, pionniers caravelles) pendant l'année pour les réunions et les week-ends. Un montant est affecté à chaque unité et géré pendant l'année par le chef/trésorier d'unité. L'éventuel reliquat est réinvesti dans le financement des camps d'été.



Vous avez également la possibilité, lors de la réinscription en ligne, de faire un don pour soutenir les projets et l'activité du groupe des scouts et guides de France de la Guillotière. Il donne lieu à un reçu fiscal.



La cotisation est calculée en fonction du Quotient Familial Fiscal annuel soit :

Revenu fiscal de référence

_____ = Quotient Familial Fiscal

Nombre de part (s)

Le revenu fiscal de référence et le nombre de part(s) sont indiqués sur le justificatif d'impôt sur le revenu 2026 (sur les revenus de 2025) ou sur l'avis d'imposition.

En fonction du quotient familial fiscal, 6 tranches sont déterminées et permettent d'établir le montant de la cotisation :

Quotient Familial Fiscal (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de part)		Tranche
<	5 647 €	0
5 648 €	11 295 €	1
11 296 €	17 130 €	2
17 131 €	22 965 €	3
22 966 €	28 797 €	4
>	28 798 €	5



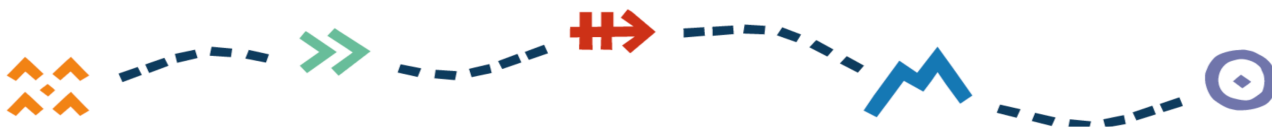
A partir du 3ème enfant, les parts sont abaissées d'une tranche.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
f t i y



PLANNING DES ACTIVITES

Afin d'aider les familles dans l'organisation de leur année, vous trouverez en pièce jointe le calendrier prévisionnel pour l'ensemble des activités 2026-2027.

 Sur fond Vert : les évènements que les jeunes vivent avec leur unité (réunions et WE) ou le groupe

 Sur fond Orange : les évènements où les familles (Parents et jeunes) sont conviées (sauf le dîner des parents qui comme son nom l'indique ne sera proposé qu'aux parents du groupe)

 Sur fond Violet : Certains évènements que propose notre Paroisse, particulièrement ceux où jeunes (messe des ados) et familles (journée/ retraite paroissiale) peuvent s'impliquer !

Vous pouvez d'ores et déjà bien retenir la date de notre journée de rentrée - pour les jeunes et les parents - qui aura lieu le **dimanche 20 septembre 2026 à la Verpillère**. Plus d'information à suivre d'ici la rentrée pour les modalités pratiques !

En fonction des circonstances, il est possible qu'une date soit modifiée, supprimée ou ajoutée.

 La présence des enfants est très vivement recommandée à toutes les activités. Le programme de l'année suit une progression et les activités se vivent dans une continuité. Il est indispensable de prévenir les maîtres à l'avance en cas d'absence, quel que soit l'âge de votre/vos enfant(s).

 Certains événements font appel à vous, familles, et nous comptons sur vous. Toute l'année, nous restons en contact avec vous pour vous donner plus de détails pratiques sur les événements du groupe.

ENCADREMENT, REGLEMENTATION

Les activités de scoutisme sont réglementées par le décret du 21 mars 2003 qui précise les spécificités des activités et les particularités de leur encadrement législatif. Ces dispositions légales encadrent, pour la sécurité des jeunes, la nature et la mise en œuvre des activités de scoutisme. L'animation des unités est confiée à des jeunes en cursus de formation BAFA, soutenus par une Equipe de Groupe et une structure territoriale. L'association fournit aux différents responsables les outils et pédagogies à utiliser pour la mise en œuvre de la proposition scout.

Bel été à tous !

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
